



SHEN QI

Helene.N

CORPS • ÉNERGIE • ESPRIT

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



CGV — Version octobre 2026

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

SHEN QI – Helene.N

Hélène NEY

Entrepreneure individuelle — micro-entreprise

Activité libérale non réglementée — régime micro-BNC



Adresse professionnelle :

135 Avenue de Lodève – Bât. E – Résidence Chantebrise
34080 Montpellier



Téléphone : 06 38 14 02 29



contact.shenqi@orange.fr



shen-qi-helene.fr



SIREN/SIRET : à compléter après immatriculation



TVA non applicable

Article L. 223-3
du Code des impositions
des biens et des services
(CIBS)

Cette mention est applicable
tant que SHEN QI – Helene.N
bénéficie de la franchise en base
de TVA. La franchise signifie
notamment que la TVA n'est pas
facturée au client et qu'elle n'est
pas récupérable sur vos achats.

1

ARTICLE 1 — OBJET DES CGV



Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les conditions applicables aux ventes et prestations proposées par SHEN QI – Helene.N aux consommateurs.

Elles encadrent notamment les accompagnements individuels et collectifs, les formations en ligne, les contenus et ressources numériques, les créations SHEN QI ainsi que les prestations et rapports personnalisés proposés à la vente.

L'approche SHEN QI s'inscrit dans une démarche Corps • Énergie • Esprit, centrée sur la compréhension des Déséquilibres Invisibles, la prévention, le mieux-être et le développement progressif de l'autoonomie.

2

ARTICLE 2 — CHAMP D'APPLICATION ET DOCUMENTS CONTRACTUELS



Les présentes CGV s'appliquent aux ventes et prestations conclues entre SHEN QI – Helene.N et tout client consommateur, notamment lorsqu'elles sont réalisées à distance par l'intermédiaire du site shen-qi-helene.fr.

Elles constituent le socle contractuel général applicable aux offres SHEN QI.

Pour les accompagnements Premium et Autonomie & Équilibre, les conditions particulières propres à l'accompagnement choisi sont définies dans le contrat d'accompagnement correspondant signé par le client. En cas de disposition particulière expressément prévue dans ce contrat, celle-ci complète les présentes CGV et prévaut pour l'élément spécifiquement concerné.

Les prestations SHEN QI s'inscrivent exclusivement dans un cadre complémentaire, de prévention et de mieux-être. Elles ne constituent ni un diagnostic médical, ni un acte thérapeutique ou médical, ni une prescription et ne se substituent en aucun cas à un suivi ou à une prise en charge par un professionnel médical, psychologique ou paramédical.





CORPS • ÉNERGIE • ESPRIT

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



CGV — Version octobre 2026



3

ARTICLE 3 — CATÉGORIES D'OFFRES SHEN QI

Les présentes CGV couvrent l'ensemble des ventes et prestations proposées par SHEN QI – Helene.N, dans les catégories suivantes :

3.1 Accompagnements de 4 mois

Les accompagnements Autonomie & Équilibre et Premium sont des programmes d'accompagnement d'une durée de 4 mois, selon les modalités décrites sur le site shen-qi-helene.fr et dans le contrat d'accompagnement correspondant.

3.2 Formation en ligne

La formation en ligne QI GONG SHEN QI comprend 5 parties et 21 chapitres, accessible via une plateforme interactive, avec un accès à vie.

3.3 Contenus numériques

Les guides PDF Premium, ateliers numériques, ressources et créations numériques proposées sur le site, ainsi que tout nouveau contenu de même nature relevant de cette catégorie.

3.4 Prestations personnalisées

Les analyses et rapports personnalisés, notamment en Design Humain, BaZi, combinaison Design Humain + BaZi et prestations comparables proposées ultérieurement.

Les présentes CGV n'incluent pas de catalogue détaillé des contenus numériques. L'ajout de nouveaux contenus dans ces catégories n'entraîne pas la nécessité de modifier les présentes CGV.

Le guide papier vendu directement par une plateforme éditoriale tierce n'est pas présenté comme une vente effectuée par SHEN QI – Helene.N, tant que SHEN QI n'encaisse ni ne livre la commande. Les conditions de vente de cette plateforme s'appliquent alors directement.

4

ARTICLE 4 — INFORMATIONS PRÉCONTRACTUELLES ET COMMANDE

4.1 Informations précontractuelles

Avant toute commande, le client dispose sur le site shen-qi-helene.fr des informations essentielles relatives aux offres proposées, notamment :

- les caractéristiques essentielles des prestations ;
- les prix et les modalités de paiement ;
- les modalités d'exécution ;
- l'identité professionnelle de SHEN QI – Helene.N ;
- l'existence d'un droit de rétractation lorsque applicable ;
- les garanties légales applicables ;
- les modalités de médiation en cas de litige ;
- les informations relatives aux contenus et services numériques lorsqu'ils sont concernés.

4.2 Processus de commande

La commande s'effectue en ligne selon le parcours suivant : sélection de l'offre, récapitulatif de la commande, vérification et possibilité de correction des informations, acceptation des présentes CGV, recueil des consentements particuliers nécessaires, reconnaissance de l'obligation de paiement, paiement, puis confirmation de la commande sur un support durable.

Pour les accompagnements Autonomie & Équilibre et Premium, la commande s'articule avec le contrat d'accompagnement individuel signé par le client, qui précise les conditions particulières de l'accompagnement.

5

ARTICLE 5 — PRIX, FRANCHISE DE TVA ET PAIEMENTS

5.1 Prix Les prix des prestations sont indiqués en euros (€). Les prix effectivement applicables sont ceux communiqués au client avant la validation de la commande.

5.2 Franchise de TVA Les prestations proposées par SHEN QI – Helene.N bénéficient de la franchise en base de TVA. À ce titre, la TVA n'est pas applicable, conformément à l'article L. 223-3 du Code des impositions des biens et des services (CIBS).

5.3 Paiements Le paiement s'effectue au comptant ou en plusieurs fois lorsque cette option est proposée. L'échéancier de paiement, lorsqu'un paiement fractionné est proposé, est présenté au client avant tout engagement.

5.4 Incidents de paiement En cas d'échec ou de rejet d'un paiement, le client est invité à régulariser l'échéance concernée dans les meilleurs délais. En cas de paiement fractionné, les sommes dues restent exigibles conformément à l'échéancier convenu. À défaut de régularisation après demande de paiement, SHEN QI – Helene.N pourra adresser au client une mise en demeure. Les sommes demeurant impayées pourront produire des intérêts au taux légal à compter de cette mise en demeure, conformément à l'article 1231-6 du Code civil. Lorsque le défaut de paiement constitue une inexécution suffisamment grave, SHEN QI – Helene.N pourra, dans les conditions prévues par la loi et après information du client, suspendre l'exécution des prestations restant à fournir jusqu'à régularisation. En l'absence de règlement malgré les démarches amiables entreprises, SHEN QI – Helene.N se réserve la possibilité d'engager toute procédure de recouvrement légalement applicable.

5.5 Codes promotionnels et remises

Des codes promotionnels ou remises peuvent être proposés ponctuellement, selon les conditions indiquées avant la commande.





CORPS • ÉNERGIE • ESPRIT

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



CGV — Version octobre 2026



6

ARTICLE 6 — DROIT DE RÉTRACTATION DE 14 JOURS

6.1 Principe

Conformément aux articles L. 221-18 et suivants du Code de la consommation, le consommateur dispose, pour les contrats conclus à distance, d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation sans avoir à motiver sa décision. Pour les contrats de prestation de services, ce délai court à compter de la conclusion du contrat.

6.2 Modalités d'exercice

Le droit de rétractation peut être exercé au moyen du formulaire type annexé aux présentes CGV ou de toute déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter. La rétractation peut être effectuée depuis l'interface du site SHEN QI – Helene.N, lorsque cette fonctionnalité est disponible, ou par tout autre moyen écrit. Le consommateur reçoit sans délai un accusé de réception de sa demande sur un support durable.

6.3 Effets sur le droit de rétractation

Le commencement anticipé de l'accompagnement, à la demande expresse du client, n'entraîne pas, à lui seul, la perte immédiate du droit de rétractation. Le client peut donc se rétracter dans un délai de quatorze jours à compter de la conclusion du contrat, même si l'accompagnement a commencé, conformément à l'article L. 221-25 du Code de la consommation. Toutefois, si l'intégralité de l'accompagnement est exécutée avant la fin du délai de quatorze jours, le droit de rétractation peut être perdu uniquement si les conditions légales sont respectées, notamment la demande expresse du client, la reconnaissance de cette perte de droit et la confirmation de son accord, conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation.

6.4 Montant dû en cas de rétractation après commencement anticipé

Si le client exerce son droit de rétractation dans le délai de quatorze jours alors que l'accompagnement a commencé à sa demande expresse, il reste redevable uniquement du montant correspondant aux services effectivement fournis jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter. Ce montant est calculé au prorata du prix total convenu pour l'accompagnement.

6.5 Absence de somme due sans demande expresse

Aucune somme n'est due au titre du commencement anticipé lorsque le client n'a pas formulé de demande expresse de démarrage ou lorsque SHEN QI – Helene.N n'a pas respecté l'obligation d'information prévue par la loi.

6.6 Référence au contrat d'accompagnement signé

En cas de rétractation alors que l'accompagnement a déjà commencé à la demande expresse du client, les modalités particulières applicables sont celles prévues dans le contrat d'accompagnement signé correspondant à l'offre souscrite « Premium » ou « Autonomie & Équilibre », notamment en **page 4 BIS**. Ce contrat précise les conditions de commencement anticipé, de rétractation et les modalités de calcul du montant éventuellement dû au titre des prestations effectivement fournies jusqu'à la communication de la décision de se rétracter, conformément aux dispositions légales applicables.

7

ARTICLE 7 — ACCOMPAGNEMENTS DE 4 MOIS : DÉMARRAGE ANTICIPÉ ET PRORATA

7.1 Accompagnements concernés

Les accompagnements SHEN QI « Autonomie & Équilibre » et « Premium » sont conclus pour une durée de quatre mois, selon les conditions particulières prévues dans le contrat d'accompagnement correspondant.

7.2 Demande de commencement anticipé

Si le client souhaite que l'accompagnement commence avant l'expiration du délai légal de rétractation de quatorze jours, il doit en faire la demande expresse auprès de SHEN QI – Helene.N. Cette demande est recueillie de manière claire et distincte avant le début de l'accompagnement.

7.3 Effets sur le droit de rétractation

Le commencement anticipé de l'accompagnement, à la demande expresse du client, n'entraîne pas, à lui seul, la perte immédiate du droit de rétractation. Le client peut donc se rétracter dans un délai de quatorze jours à compter de la conclusion du contrat, même si l'accompagnement a commencé, conformément à l'article L. 221-25 du Code de la consommation.

7.4 Montant dû en cas de rétractation après commencement anticipé

Si le client exerce son droit de rétractation dans le délai de quatorze jours alors que l'accompagnement a commencé à sa demande expresse, il reste redevable uniquement du montant correspondant aux services effectivement fournis jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter. Ce montant est calculé au prorata du prix total convenu pour l'accompagnement.

8

ARTICLE 8 — QI GONG, PDF, ATELIERS ET CONTENUS NUMÉRIQUES

8.1 Régime différent selon la nature du produit ou service

Les contenus numériques fournis sans support matériel, notamment les PDF téléchargeables, ainsi que certaines offres telles que la formation en ligne « QI GONG SHEN QI » et les ateliers en visio, sont soumis aux règles spécifiques prévues par le Code de la consommation concernant les contenus numériques et les prestations de services exécutées avant l'expiration du délai de rétractation.

8.2 Accès avant l'expiration des 14 jours

Lorsque l'exécution du contenu numérique sans support matériel commence avant la fin du délai de rétractation, la perte du droit de rétractation n'intervient que si le client a donné son consentement exprès pour que l'exécution commence avant l'expiration du délai, qu'il a été informé de manière claire et complète du fait qu'il perdra son droit de rétractation, et que SHEN QI – Helene.N lui fournit la confirmation de son consentement exprès et de sa reconnaissance de la perte du droit de rétractation sur un support durable, conformément aux dispositions légales applicables. Le formulaire type de rétractation est annexé aux présentes CGV.



SHEN QI

Helene.N

CORPS • ÉNERGIE • ESPRIT

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



CGV — Version octobre 2026

9

ARTICLE 9 — ACCOMPAGNEMENTS PREMIUM ET AUTONOMIE & ÉQUILIBRE



9.1 Cadre commun et durée

Les accompagnements SHEN QI « Premium » et « Autonomie & Équilibre » sont des accompagnements personnalisés conclus pour une durée de quatre mois. Ils sont réalisés principalement à distance, selon les modalités prévues par les présentes CGV et par le contrat d'accompagnement correspondant signé par le client. Le contrat signé fixe le contenu exact de l'offre souscrite, notamment le nombre de rendez-vous individuels, de séances collectives, les ressources, outils et prestations inclus ainsi que les conditions particulières propres à la formule choisie. Les présentes CGV ne dupliquent pas ces éléments.

9.2 Démarrage et organisation

Aucune étude personnalisée du Bilan Client ni préparation du Bilan Essentiel SHEN QI ne commence avant réception du contrat signé et, selon les conditions convenues, du premier paiement. L'accompagnement débute par un Bilan Essentiel SHEN QI individuel d'environ 1 h 30 en visioconférence. Les rendez-vous individuels et les temps collectifs sont ensuite planifiés d'un commun accord, dans la limite de la durée de quatre mois et selon les modalités de l'offre souscrite.

9.3 Visio, ressources et groupe WhatsApp

Les rendez-vous à distance sont réalisés en visioconférence au moyen du lien communiqué au client. Les ressources, pratiques, guides et autres outils prévus au contrat sont mis à disposition selon les modalités de l'offre. Le client peut également être invité à rejoindre le groupe WhatsApp privé SHEN QI prévu pour son accompagnement, dans le respect de la confidentialité et de la vie privée des participants.

9.4 Absences, reports et retour tardif du contrat

En cas d'empêchement, le client est invité à prévenir SHEN QI – Helene.N dans les meilleurs délais. Tout report est organisé selon les possibilités respectives des parties et doit rester compatible avec la période contractuelle de quatre mois. Un retour tardif du contrat signé peut réduire les contenus ou prestations pouvant effectivement être réalisés dans cette période, sans prolongation automatique de l'accompagnement.

9.5 Impossibilité d'exécution

En cas d'impossibilité temporaire d'exécution indépendante de la volonté des parties, une solution de report ou une modalité équivalente est recherchée lorsque cela est possible. En cas d'impossibilité définitive d'exécuter une prestation restant due, les droits du consommateur prévus par les dispositions légales applicables demeurent intégralement préservés.

10

ARTICLE 10 — QI GONG SHEN QI



10.1 Présentation et contenu

QI GONG SHEN QI est une formation en ligne indépendante, progressive et interactive, structurée en 5 parties et 21 chapitres. Elle permet de comprendre les fondations du Qi Gong, développer la conscience du Corps, du souffle et de l'Énergie, apprendre à ressentir et ajuster sa pratique, puis construire progressivement son propre Qi Gong.

Cette formation est proposée dans un cadre de mieux-être et de développement personnel et ne comporte ni diagnostic, ni acte thérapeutique, ni prescription médicale.

10.2 Accès personnel et ressources incluses

L'accès à QI GONG SHEN QI est individuel et personnel. Il comprend l'accès aux chapitres, fondamentaux, exercices, routines, outils d'auto-évaluation, bilan et ressources incluses dans la formation, ainsi qu'au bonus annoncé lors de la commande, notamment le guide PDF Premium « Énergisez-vous avec le Qi Gong » lorsqu'il est inclus dans l'offre. Cet accès ne donne aucun droit automatique aux futures formations, produits ou contenus SHEN QI.

10.3 Définition de l'accès à vie

La mention « accès à vie » désigne un accès sans limitation de durée prédéterminée à la formation QI GONG SHEN QI acquise et aux ressources incluses, sans nouvel abonnement.

SHEN QI – Helene.N peut faire évoluer les moyens techniques d'accès, notamment en cas de changement de plateforme ou de technologie, sans que cela ne remette en cause l'accès du client ni ne diminue substantiellement les contenus acquis.

11

ARTICLE 11 — FOURNITURE ET ACCÈS AUX CONTENUS NUMÉRIQUES



11.1 Création et activation des accès

Lorsque l'offre nécessite un espace personnel, les informations permettant de créer ou d'activer l'accès sont communiquées au client après validation de la commande et du paiement, sans retard injustifié sauf date ou délai expressément convenu. Les identifiants sont personnels et doivent être conservés de manière confidentielle.

11.2 Téléchargement et disponibilité

Les contenus prévus en téléchargement sont rendus accessibles selon les modalités indiquées lors de la commande. Pour les contenus ou services numériques accessibles en ligne, SHEN QI – Helene.N met à disposition le moyen permettant au client d'y accéder dans les conditions contractuellement prévues.

11.3 Difficultés techniques et assistance

En cas de difficulté d'accès imputable au service fourni par SHEN QI – Helene.N, le client peut signaler le problème afin qu'une solution appropriée soit recherchée. Le client demeure responsable de disposer d'un équipement, d'un logiciel à jour et d'une connexion internet compatibles avec l'accès aux contenus, sous réserve des informations de compatibilité communiquées avant la commande.

11.4 Droits légaux du consommateur

Les présentes modalités ne limitent pas les droits légaux du consommateur. Les contenus et services numériques bénéficient, lorsqu'ils sont applicables, des règles légales de conformité, de fourniture, d'assistance et de mises à jour nécessaires. Toute évolution technique de la plateforme doit préserver les droits du client attachés aux contenus et services contractuellement dus.



SHEN QI

Helene.N

CORPS • ÉNERGIE • ESPRIT

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



CGV — Version octobre 2026

12

ARTICLE 12 — PRESTATIONS ET RAPPORTS PERSONNALISÉS



12.1 Prestations concernées

Les prestations personnalisées SHEN QI peuvent notamment comprendre le Design Humain, le BaZi, la combinaison Design Humain + BaZi, ainsi que d'autres analyses personnalisées comparables proposées à la vente. Leur contenu exact est celui présenté au client avant la commande.

12.2 Informations nécessaires

La réalisation de ces prestations dépend des informations nécessaires communiquées par le client ou, lorsque l'achat est destiné à un tiers, par ou pour le bénéficiaire. Le client s'engage à transmettre des informations exactes et suffisamment complètes. Une donnée erronée ou manquante susceptible d'altérer l'analyse peut nécessiter une correction ou retarder la réalisation de la prestation.

12.3 Réalisation et remise

Le rapport ou livrable personnalisé est établi à partir des informations fournies par le client ou le bénéficiaire, et remis sous la forme annoncée lors de la commande, notamment sous forme numérique. Le délai ou les modalités de remise communiqués avant la commande s'appliquent.

12.4 Portée des analyses

Ces analyses proposent une lecture personnalisée dans le cadre de l'approche SHEN QI. Elles ne garantissent aucun résultat déterminé et ne constituent ni diagnostic médical ou psychologique, ni prescription, ni acte médical ou thérapeutique. Elles ne remplacent aucun professionnel de santé.

12.5 Usage et rétractation

Le rapport remis est destiné à l'usage personnel du bénéficiaire. La propriété intellectuelle et les conditions de reproduction, diffusion ou exploitation sont régies par les articles 18 et 19 des présentes CGV, afin de ne pas les dupliquer ici. Les conditions éventuelles de rétractation applicables à ces prestations ou contenus sont précisées aux articles 6 à 8 des présentes CGV, selon la qualification de la prestation ou du contenu concerné.

13

ARTICLE 13 — ACHETEUR ET BÉNÉFICIAIRE



13.1 Distinction

L'acheteur peut commander une prestation, un contenu ou un accès pour lui-même ou, lorsque l'offre le permet, pour un tiers bénéficiaire. L'acheteur reste responsable de la commande et du paiement ; le bénéficiaire reçoit la prestation ou l'accès conformément à l'offre souscrite.

13.2 Données du bénéficiaire

L'acheteur s'assure qu'il est autorisé à communiquer à SHEN QI les informations nécessaires concernant le bénéficiaire. Lorsque cela est nécessaire, SHEN QI peut demander directement au bénéficiaire les informations utiles à l'exécution de la prestation, afin de garantir la qualité et la pertinence de l'accompagnement ou de l'analyse.

13.3 Accès et communications

Lorsqu'un accès personnel, un rapport ou des ressources doivent être remis au bénéficiaire, les coordonnées nécessaires doivent être exactes et à jour. Les règles relatives aux comptes personnels, aux identifiants et à la non-transmissibilité des accès sont précisées à l'article 20 des présentes CGV, sans doublon sur cet article.

14

ARTICLE 14 — GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ DES CONTENUS ET SERVICES NUMÉRIQUES



14.1 Principe

Les contenus et services numériques fournis par SHEN QI – Helene.N bénéficient de la garantie légale de conformité prévue par le Code de la consommation, notamment les articles L.224-25-12 et suivants. SHEN QI fournit un contenu ou service numérique conforme au contrat et répond des défauts de conformité dans les conditions et délais prévus par la loi. Pour une fourniture ponctuelle ou une série d'opérations distinctes, la loi prévoit notamment la responsabilité pour les défauts apparaissant dans les deux ans à compter de la fourniture ; pour une fourniture continue, pendant la période durant laquelle elle est fournie en vertu du contrat.

14.2 Conformité et fonctionnement

La conformité s'apprécie notamment au regard des caractéristiques convenues et des critères légaux applicables, notamment la fonctionnalité, la compatibilité et les autres caractéristiques auxquelles le consommateur peut légitimement s'attendre, selon le contenu ou service numérique concerné.

14.3 Mises à jour

SHEN QI informe le consommateur des mises à jour nécessaires au maintien de la conformité et les fournit pendant la période légalement applicable. Les modifications ou mises à jour non nécessaires à la conformité restent soumises aux conditions prévues par le Code de la consommation et ne peuvent supprimer les droits légaux du consommateur.

14.4 Mise en conformité et recours

En cas de défaut de conformité, le consommateur bénéficie des remèdes prévus par la loi, notamment la mise en conformité sans frais dans les conditions légales et, lorsque les conditions sont réunies, la réduction du prix ou la résolution du contrat, sans préjudice des autres droits légalement applicables.

14.5 Préservation des droits

Aucune disposition des présentes CGV relative à l'accès, à la maintenance, à l'assistance, aux équipements du client ou à l'évolution technique ne limite la garantie légale de conformité ni les autres droits impératifs du consommateur.





SHEN QI
Helene.N

CORPS • ÉNERGIE • ESPRIT

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



CGV — Version octobre 2026

15

ARTICLE 15 — ENGAGEMENTS



15.1 Engagements de SHEN QI – Helene.N

SHEN QI – Helene.N s'engage à :

- fournir des prestations et des contenus de qualité, conformes à la description de l'offre et aux présentes CGV ;
- mettre en œuvre tous les moyens raisonnables pour assurer leur bonne réalisation ;
- transmettre des informations claires, exactes et à jour ;
- respecter la confidentialité des informations personnelles communiquées par le client ;
- accompagner chaque client avec sérieux, bienveillance et professionnalisme, dans le cadre de son approche Corps • Énergie • Esprit.

15.3 Confidentialité

Les informations échangées dans le cadre des accompagnements individuels, des analyses personnalisées, des ateliers, webconférences ou échanges dans les groupes privés sont strictement confidentielles. Elles ne peuvent être partagées avec des tiers sans l'accord écrit préalable de SHEN QI – Helene.N, sauf obligation légale.

15.2 Engagements du client

Le client s'engage à :

- fournir des informations exactes, complètes et à jour ;
- respecter les modalités d'accès et d'exécution des prestations ;
- utiliser les contenus et outils mis à disposition uniquement pour son usage personnel ;
- adopter un comportement respectueux lors des échanges individuels, collectifs, dans les groupes privés et sur la plateforme ;
- respecter les autres participants, SHEN QI – Helene.N et l'ensemble de l'écosystème ;
- signaler toute difficulté technique ou question dans les meilleurs délais.

15.4 Enregistrements non autorisés

Sauf autorisation écrite préalable de SHEN QI – Helene.N, il est strictement interdit d'enregistrer, de filmer ou de capturer tout ou partie des rendez-vous individuels, accompagnements, ateliers collectifs, webconférences, échanges dans les groupes privés ou tout autre contenu proposé, quel que soit le support utilisé (audio, vidéo, capture d'écran, transcription, etc.).

16

ARTICLE 16 — RESPONSABILITÉ



16.1 Obligation de moyens

SHEN QI – Helene.N s'engage à mettre en œuvre tous les moyens raisonnables pour fournir des prestations et des contenus de qualité, dans le respect des présentes CGV et conformément à la description de chaque offre. Il s'agit d'une obligation de moyens et non d'une obligation de résultat.

16.3 Absence de garantie de résultat

SHEN QI – Helene.N ne garantit aucun résultat déterminé, notamment en matière de santé, de bien-être, de développement personnel, d'équilibre ou d'évolution de situation. Les effets et bienfaits éventuels des accompagnements, analyses, pratiques de QI GONG ou autres contenus varient selon chaque personne et dépendent de nombreux facteurs individuels (implication, régularité, contexte, état de santé, etc.).

16.2 Cadre des prestations

Les prestations proposées (accompagnements, rapports personnalisés, contenus de la Bibliothèque, ateliers Mandalas, formation QI GONG, etc.) relèvent d'approches complémentaires de bien-être, de prévention et de développement personnel. Elles ne constituent ni un diagnostic médical ou psychologique, ni une prescription, ni un acte thérapeutique. Elles ne remplacent en aucun cas un suivi médical ou psychologique auprès d'un professionnel de santé.

16.4 Responsabilité liée à l'utilisation des contenus

Le client reste entièrement responsable de l'utilisation qu'il fait des contenus, conseils, outils et pratiques proposés, y compris dans la Bibliothèque SHEN QI (8 guides PDF), les Ateliers Mandalas, les accompagnements (Autonomie & Équilibre et Premium), les rapports personnalisés (Design Humain, BaZi, combinaison Design Humain + BaZi) et la formation QI GONG SHEN QI. SHEN QI – Helene.N ne pourra être tenue responsable des décisions prises sur la base des informations fournies ni d'une mauvaise utilisation des contenus.

17

ARTICLE 17 — DONNÉES PERSONNELLES ET CONFIDENTIALITÉ



17.1 Données collectées

Les données personnelles collectées par SHEN QI – Helene.N concernent notamment :

- le contact et les échanges (formulaire, e-mails) ;
- les commandes de produits numériques et physiques ;
- la facturation et le suivi des paiements ;
- les accompagnements individuels et collectifs ;
- les rapports personnalisés (Design Humain, BaZi, combinaison Design Humain + BaZi) ;
- l'accès à la formation QI GONG et aux contenus en ligne.

17.3 Sécurité et durée de conservation

SHEN QI – Helene.N met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la sécurité des données. Les données sont conservées pour la durée nécessaire aux finalités prévues, conformément à la réglementation en vigueur.

17.2 Finalités

Ces données sont utilisées pour la gestion des commandes, la fourniture des prestations, le suivi des clients, la communication nécessaire à l'exécution des offres et l'amélioration des services de SHEN QI. Une inscription à la newsletter ne peut se faire qu'avec le consentement du client.

17.4 Droits du client

Conformément à la réglementation applicable, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité de ses données. Pour exercer ses droits ou pour toute question concernant la protection des données personnelles, il peut contacter SHEN QI – Helene.N via la page Contact du site. La politique de confidentialité détaille les informations complémentaires.





SHEN QI

Helene.N

CORPS • ÉNERGIE • ESPRIT

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



CGV — Version octobre 2026



18

ARTICLE 18 — PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

18.1 Contenus protégés

L'ensemble des contenus originaux créés, proposés, commercialisés ou remis par SHEN QI – Helene.N est protégé par les droits de propriété intellectuelle applicables, quels qu'en soient le format, le support ou la date de création.

Sont notamment concernés, sans que cette liste soit limitative : les guides et livres SHEN QI, dont *Vivre mieux en harmonie avec la sagesse chinoise*, les PDF de la Bibliothèque SHEN QI, les Ateliers Mandalas, les carnets, cartes, coffrets et outils, les textes, visuels, fiches-outils, pratiques, méditations, vidéos, audios, supports et replays, les ressources des accompagnements, les rapports personnalisés Design Humain, BaZi et combinés, ainsi que la formation QI GONG SHEN QI, ses contenus, chapitres, exercices, routines, outils d'auto-évaluation, bilans et ressources incluses.

Cette protection s'étend également à toute nouvelle création, publication, formation, ressource, méthode, support ou contenu original SHEN QI proposé ultérieurement, sans qu'il soit nécessaire de modifier les présentes CGV pour chaque nouveau contenu.

18.2 Droits conservés

L'achat, la remise ou l'accès à un contenu SHEN QI n'emporte aucune cession des droits de propriété intellectuelle au client.

Les droits attachés aux créations demeurent réservés à leur titulaire, notamment les droits d'auteur, les droits sur les visuels, textes, méthodes, outils et tout autre élément original.

Toute utilisation des contenus est strictement limitée au cadre des présentes CGV et aux droits expressément accordés au client.

Ces droits sont conservés par SHEN QI – Helene.N, sous réserve des exceptions prévues par la loi, notamment celles applicables en vertu du Code de la propriété intellectuelle.

19

ARTICLE 19 — LICENCE PERSONNELLE D'UTILISATION

19.1 Usage autorisé

Sauf indication contraire attachée à une offre, le client ou bénéficiaire dispose d'un droit d'utilisation personnel des contenus acquis ou remis, pour ses besoins privés et dans le cadre prévu lors de la commande.

Ce droit permet notamment de consulter, lire, télécharger et utiliser les contenus pour son développement personnel, dans la limite des conditions définies dans les présentes CGV et, le cas échéant, dans les documents spécifiques à l'offre concernée.

19.2 Utilisations non autorisées

Sous réserve des exceptions légales, toute reproduction, représentation, copie, adaptation, transformation, diffusion, publication, transmission à des tiers, mise à disposition, partage de fichiers ou de PDF, revente, location ou exploitation commerciale, intégrale ou partielle, d'un contenu SHEN QI est interdite sans l'autorisation préalable et écrite de la titulaire des droits.

L'achat d'un contenu ne confère aucun droit de le redistribuer, de le partager, de le céder ou de l'intégrer à une offre, une formation, un service ou tout autre produit destiné à des tiers, à titre gratuit ou payant.

19.3 Exceptions légales

Les présentes dispositions ne font pas obstacle aux utilisations expressément autorisées par la loi, notamment les exceptions au droit d'auteur prévues par le Code de la propriété intellectuelle, comme la copie privée strictement réservée à un usage personnel et les courtes citations, dans les limites légales et en respectant les droits de la titulaire.

Toute autre utilisation, non prévue par la loi ou par les présentes CGV, nécessite l'autorisation préalable de SHEN QI – Helene.N.

19.4 Sanctions en cas de contrefaçon

Toute reproduction, représentation, diffusion ou exploitation d'un contenu protégé par SHEN QI – Helene.N en violation des droits de son titulaire est susceptible de constituer un acte de contrefaçon. Conformément aux articles L.335-2 et L.335-3 du Code de la propriété intellectuelle, la contrefaçon constitue un délit pouvant être puni de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende, sans préjudice des autres actions et réparations prévues par la loi. Les peines peuvent être aggravées dans les circonstances prévues par la législation applicable, notamment en cas de bande organisée.

20

ARTICLE 20 — COMPTES, ACCÈS ET SÉCURITÉ

20.1 Accès personnel

Lorsqu'un produit ou service nécessite un espace ou un compte personnel, l'accès est attribué au bénéficiaire désigné lors de la commande.

Les identifiants sont personnels et doivent être conservés confidentiellement.

20.2 Protection des accès

Le client s'engage à ne pas communiquer ses identifiants ni à permettre l'utilisation de son accès par des tiers.

Il informe SHEN QI – Helene.N en cas d'utilisation non autorisée ou de difficulté affectant la sécurité de son compte.

20.3 Utilisation frauduleuse

En cas d'usage frauduleux ou manifestement contraire aux droits concédés, SHEN QI – Helene.N peut prendre les mesures proportionnées nécessaires à la sécurisation de l'accès et à la protection de ses droits, dans le respect des droits légaux et contractuels du client.

20.4 Accès acquis

Les mesures de sécurité ne peuvent avoir pour effet de supprimer arbitrairement un droit d'accès valablement acquis. Elles s'appliquent notamment sans remettre en cause l'engagement contractuel d'accès à vie à la formation QI GONG SHEN QI et aux ressources incluses, tel que défini dans les présentes CGV.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

— CGV — Version octobre 2026 —

21 ARTICLE 21 — FORCE MAJEURE • INDISPONIBILITÉ

21.1 Force majeure — Aucune partie ne pourra être tenue responsable d'un manquement ou d'un retard résultant d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil. En cas d'empêchement temporaire, l'exécution des obligations concernées est suspendue pendant la durée de l'empêchement, sauf si le retard justifie la résolution du contrat. En cas d'empêchement définitif, les conséquences prévues par la loi s'appliquent.

21.2 Indisponibilité — En cas d'indisponibilité temporaire affectant une prestation, une visioconférence, un espace membre, la formation QI GONG SHEN QI, un contenu ou une ressource numérique, SHEN QI – Helene.N informe le client dans les meilleurs délais et met en œuvre, lorsque cela est possible, un report, une reprise d'accès ou une solution équivalente adaptée. Ces dispositions ne privent pas le consommateur de ses garanties légales ni de ses autres droits impératifs.

22 ARTICLE 22 — RÉCLAMATIONS • MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

22.1 Réclamation préalable — Toute réclamation doit d'abord être adressée par écrit à SHEN QI – Helene.N, à l'adresse de contact indiquée dans les présentes CGV, afin de rechercher une solution amiable.

22.2 Médiation — Conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation, le consommateur bénéficie du droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation pour la résolution amiable d'un litige l'opposant à SHEN QI – Helene.N, après réclamation écrite préalable restée sans solution satisfaisante.

Le médiateur choisi est CM2C — Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice.

Adresse : 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris.

Saisine en ligne : www.cm2c.net.

E-mail : declarer-un-litige@cm2c.net.

La demande de médiation doit respecter les conditions légales applicables, notamment le délai maximal d'un an à compter de la réclamation écrite préalable prévu par l'article L.612-2.

23 ARTICLE 23 — DROIT APPLICABLE • LITIGES

23.1 Droit applicable — Les présentes CGV et les contrats conclus avec SHEN QI – Helene.N sont soumis au droit français, sous réserve des dispositions impératives plus protectrices dont le consommateur pourrait bénéficier en vertu de la législation applicable, notamment lorsqu'il réside dans un autre État.

23.2 Litiges — À défaut de résolution amiable ou de médiation, le litige pourra être porté devant la juridiction compétente conformément aux règles légales applicables. Aucune clause n'impose exclusivement les juridictions de Montpellier. Le consommateur conserve notamment les choix de compétence territoriale qui lui sont reconnus par l'article R.631-3 du Code de la consommation.

24 ARTICLE 24 — VERSION • OPPOSABILITÉ • CONSERVATION

24.1 Version applicable — Les présentes CGV sont établies en version octobre 2026. La version opposable au client est celle qu'il a acceptée lors de sa commande ou de la conclusion de son contrat.

24.2 Évolution des CGV — SHEN QI – Helene.N peut faire évoluer les présentes CGV pour les commandes et contrats futurs. Une nouvelle version ne modifie pas rétroactivement les conditions d'un contrat déjà conclu ni les droits valablement acquis par le client au titre des accompagnements Premium et Autonomie & Équilibre, formations en ligne, contenus et ressources numériques, guides PDF de la Bibliothèque SHEN QI, ateliers et créations SHEN QI, prestations et rapports personnalisés, ainsi que de tout autre produit, contenu ou service SHEN QI acquis. Cette protection concerne notamment l'accès à vie à la formation QI GONG SHEN QI et aux ressources incluses, sous réserve des dispositions légales impératives.

24.3 Conservation — Lorsque la loi l'exige, les informations contractuelles, la confirmation du contrat et les éléments nécessaires sont fournis ou conservés sur un support durable. Pour les contrats conclus à distance, la confirmation est réalisée conformément aux dispositions applicables du Code de la consommation, notamment l'article L.221-13.

